Planifier pour mieux gérer le risque d'inondation

Direction Départementale des Territoires Service de l'Eau et des Risques Bureau Prévention des risques Naturels et Hydrauliques	Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE PRÉFET DE LA CÔTE-D'OR

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS D'INONDATION

COMMUNE DE GISSEY-SUR-OUCHE

CARTOGRAPHIE DU ZONAGE REGLEMENTAIRE

Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral
n° 334 du 27 JUIN 2014
Le Préfet,
Pascal MAILHOS

Zonage réglementaire :

- Zone bleue
- Zone rouge
- Cours d'eau
- Courbes iso-cotes de la crue de référence
- Cotes de crue de référence ★

MARS 2014
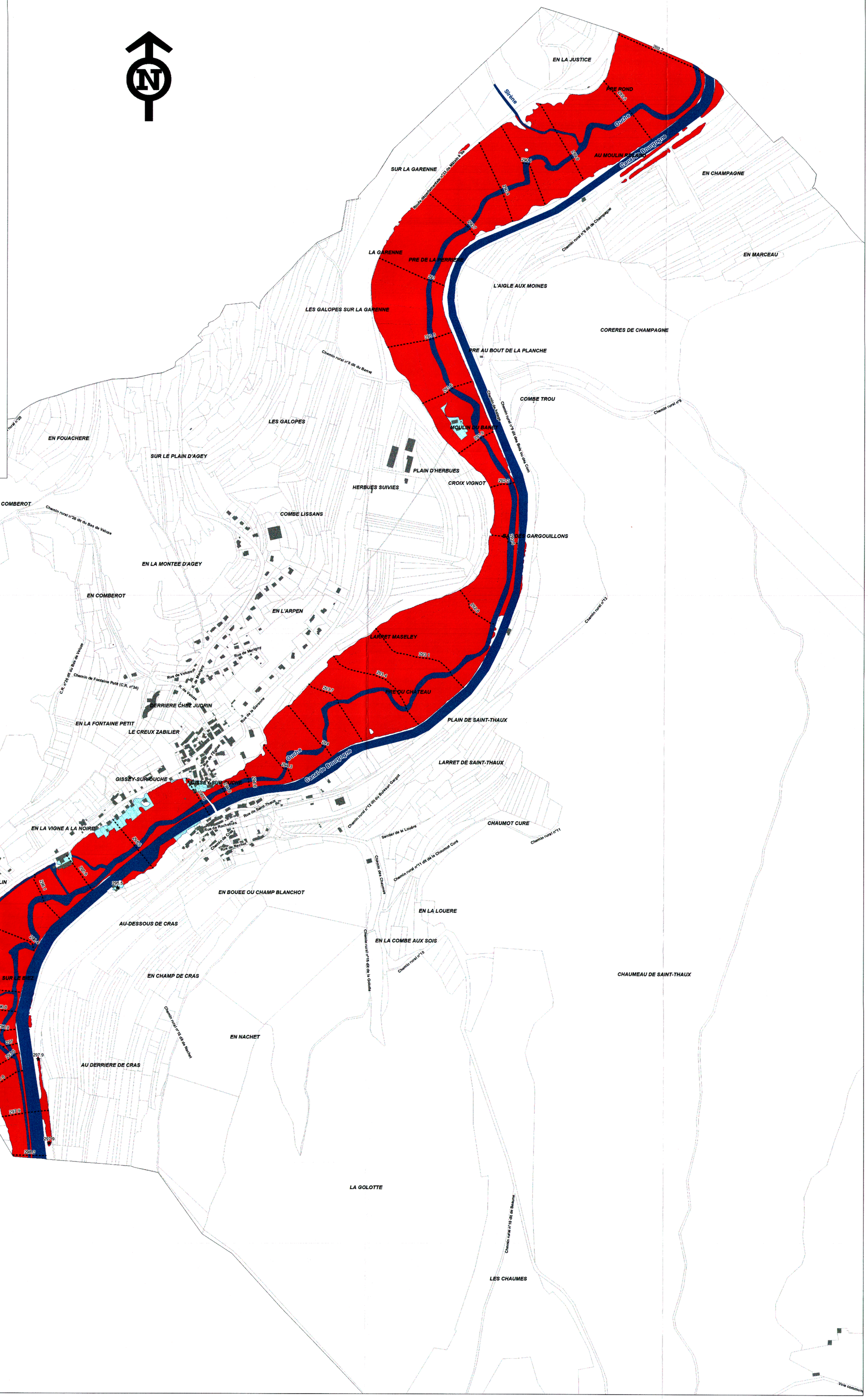
Echelle: 1/5 000e